

Édito du 9 janvier 2022

Sur le site de la conférence épiscopale française (CEF) j'ai été interpellé par l'intention que le Pape nous offre ce mois-ci en faveur des victimes de la discrimination et de persécution religieuse, que le chant des anges « **Paix aux hommes de bonne volonté** » se concrétise dans cet immense chantier avec tous mes vœux de Bonne et Sainte Année.

Extraits de l'intention de prière de janvier 2022. Daniel Régent (sj) : « La douleur du pape est de voir des hommes et des femmes victimes de discrimination et de persécution religieuse, et ceci en contradiction avec les droits universels exprimés dans la déclaration des droits humains qui reconnaît la liberté de religion.

La croyance en Dieu, la liberté religieuse personnelle et collective avec leurs expressions publiques, font partie des droits humains fondamentaux. Les ignorer empêche les hommes de se poser les grandes questions humaines et d'y répondre...

Une religion peut faire peur à cause de groupes extrémistes qui la discréditent. En politique, la réciprocité est souvent la règle : le refus d'un pays d'accepter une religion sur son territoire est une raison pour ne pas admettre la sienne dans le pays concerné. Chacun est alors renvoyé au moins bon de ce qu'il porte.

C'est aussi le devoir d'une collectivité de distinguer une religion pour l'autoriser, d'une secte pour l'empêcher de nuire. Un vrai courage politique est nécessaire. Cela est facilité si chaque citoyen s'ouvre au respect des droits de l'homme.

Les défis de l'intention sont grands. Pointons trois chantiers parmi d'autres :

– Construire la fraternité dans le respect des différences. Le pape a pris son bâton de pèlerin pour rencontrer des dignitaires religieux. Des textes communs ont été écrits. L'encyclique Fratelli Tutti en donne un écho.

– Veiller à ce que les communautés confessionnelles soient ouvertes sur le monde, et ne se confinent pas dans un entre soi guidé par la pensée unique. L'intolérance est un poison. Elle peut venir d'une communauté confessionnelle ; elle peut aussi être le fait d'une société.

– Travailler à l'unité nationale en accueillant la diversité des croyances. La tentation peut être grande de limiter cette diversité. Les relations entre les États et les religions ne sont pas simples. Chacun doit y mettre du sien dans le respect des autres.

L'intention du pape s'adresse aux sociétés. Que la prière aide aussi chacun à développer des attitudes d'ouverture et de bienveillance pour progresser dans le respect et la fraternité. C'est la grâce que nous pouvons nous souhaiter en ce début d'année. »

Jean-Claude HUC. Prêtre.

Retrouvez-nous sur <https://paroisses-beziers-littoral.catholique.fr>

Ci-dessous le texte auquel le P J Claude fait référence. A lire >>>

RESPECTER LES CROYANCES ET CONSTRUIRE DES SOCIÉTÉS FRATERNELLES

DANIEL RÉGENT SJ, DIRECTEUR DU RÉSEAU MONDIAL DE PRIÈRE DU PAPE EN FRANCE, 1 JANVIER 2022



Prions pour que les victimes de discrimination et de persécution religieuse trouvent dans la société la reconnaissance de leurs droits, et la dignité qui vient de la fraternité.

L'intention du pape de ce mois de janvier 2022 interpelle les sociétés du monde – les États. Elle en appelle aussi à la conscience de chacun.

Reconnaître les croyances et les appartenances religieuses construit la fraternité. La douleur du pape est de voir des hommes et des femmes victimes de discrimination et de persécution religieuse, et ceci en contradiction avec les droits universels exprimés dans la déclaration des droits humains qui reconnaît la liberté de religion. La croyance en Dieu, la liberté religieuse personnelle et collective avec leurs expressions publiques, font partie des droits humains fondamentaux. Les ignorer empêche les hommes de se poser les grandes questions humaines et d'y répondre.

Périodiquement dans le monde, des hommes, des femmes, des familles doivent fuir leur pays pour des questions religieuses. L'actualité hélas le confirme. D'une manière sourde, des collectivités peuvent faire obstacle à l'expression d'une religion, en résistant par exemple à la construction d'édifices religieux.

Il faut reconnaître que leur tâche n'est pas aisée. Une religion peut faire peur à cause de groupes extrémistes qui la discréditent. En politique, la réciprocité est souvent la règle : le refus d'un pays d'accepter une religion sur son territoire est une raison pour ne pas admettre la sienne dans le pays concerné. Chacun est alors renvoyé au moins bon de ce qu'il porte. C'est aussi le devoir d'une collectivité de distinguer une religion pour l'autoriser, d'une secte pour l'empêcher de nuire. Un vrai courage politique est nécessaire. Cela est facilité si chaque citoyen s'ouvre au respect des droits de l'homme.

Les défis de l'intention sont grands. Pointons trois chantiers parmi d'autres :

– Construire la fraternité dans le respect des différences. Le pape a pris son bâton de pèlerin pour rencontrer des dignitaires religieux. Des textes communs ont été écrits. L'encyclique Fratelli Tutti en donne un écho.

*– Veiller à ce que les communautés confessionnelles soient **ouvertes sur le monde**, et ne se confinent pas dans un entre soi guidé par la pensée unique. L'intolérance est un poison. Elle peut venir d'une communauté confessionnelle ; elle peut aussi être le fait d'une société.*

– Travailler à l'unité nationale en accueillant la diversité des croyances. La tentation peut être grande de limiter cette diversité. Les relations entre les États et les religions ne sont pas simples. Chacun doit y mettre du sien dans le respect des autres.

L'intention du pape s'adresse aux sociétés. Que la prière aide aussi chacun à développer des attitudes d'ouverture et de bienveillance pour progresser dans le respect et la fraternité. C'est la grâce que nous pouvons nous souhaiter en ce début d'année.